

23 oct 2026 -16:21

Appartient à [Conseil des ministres du 23 octobre 2026](#)

Ajustement du budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2026

Sur proposition du ministre du Budget Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi contenant le deuxième ajustement du budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2026.

Il convient d'apporter au budget 2026 un certain nombre de modifications budgétaires inévitables et urgentes. Ces ajustements sont de nature strictement technique et indispensable.

Plus concrètement, l'avant-projet prévoit l'augmentation des dépenses de 509.528.000 euros en engagement et de 506.423. 000 euros en liquidation.

Le ministre du Budget est mandaté pour déposer l'avant-projet devant la Chambre des représentants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-premier ministre et ministre du Budget, chargé de la Simplification administrative
Rue des Colonies 11, 2ième étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>
hallo@vincent.fed.be

Laura Mahieu
Porte-parole
laura.mahieu@vincent.fed.be